

Personnes prises en charge pour embolie pulmonaire aiguë en 2019

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

(https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique au cours de l'année n pour une embolie pulmonaire (diagnostic principal d'un des Résumés d'Unité Médicale).

- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 44 800 personnes prises en charge pour embolie pulmonaire aiguë, dont 52% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 70 ans et 72 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 43%, dont 63% sont des femmes. Le taux brut tous régimes confondus est de 0,68‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 66 266 700 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 0,66‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,29‰ sont prises en charge pour embolie pulmonaire aiguë, contre 0,23‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 0,38‰ contre 0,23‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
des personnes prises en charge pour embolie pulmonaire aiguë par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	< 100	800	3 600	4 200	5 700	7 100	21 400
Taux brut	0‰	0,1‰	0,44‰	1,05‰	1,66‰	2,73‰	0,68‰
Femmes							
Effectif	< 100	1 100	2 700	2 500	4 900	12 200	23 400
Taux brut	0‰	0,14‰	0,31‰	0,57‰	1,28‰	3,07‰	0,68‰
Total							
Effectif	< 100	1 900	6 300	6 600	10 700	19 400	44 800
Taux brut	0‰	0,12‰	0,37‰	0,8‰	1,46‰	2,94‰	0,68‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
des personnes prises en charge pour embolie pulmonaire aiguë par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	2 900	0,76‰	0,74‰	3 100	0,75‰	0,74‰	6 000	0,76‰	0,74‰
Bourgogne-Franche-Comté	1 200	0,91‰	0,80‰	1 400	0,97‰	0,86‰	2 600	0,94‰	0,83‰
Bretagne	900	0,54‰	0,50‰	900	0,54‰	0,49‰	1 800	0,54‰	0,49‰
Centre-Val de Loire	800	0,66‰	0,59‰	900	0,65‰	0,59‰	1 700	0,65‰	0,59‰
Corse	< 100	0,63‰	0,53‰	100	0,74‰	0,67‰	200	0,69‰	0,60‰
Grand Est	2 100	0,85‰	0,80‰	2 400	0,87‰	0,83‰	4 500	0,86‰	0,81‰
Guadeloupe	100	0,82‰	0,75‰	200	0,76‰	0,79‰	300	0,78‰	0,77‰
Guyane	< 100	0,46‰	0,81‰	< 100	0,36‰	0,75‰	< 100	0,40‰	0,78‰
Hauts-de-France	2 100	0,73‰	0,77‰	2 400	0,77‰	0,82‰	4 400	0,75‰	0,79‰
Ile-de-France	3 400	0,58‰	0,66‰	3 800	0,60‰	0,72‰	7 200	0,59‰	0,70‰
Martinique	200	0,99‰	0,86‰	200	1,16‰	1,13‰	400	1,08‰	1,00‰
Mayotte	< 100	0,31‰	0,60‰	< 100	0,16‰	0,32‰	< 100	0,23‰	0,46‰
Normandie	1 100	0,71‰	0,67‰	1 100	0,65‰	0,61‰	2 200	0,68‰	0,64‰
Nouvelle Aquitaine	1 800	0,65‰	0,56‰	2 000	0,64‰	0,55‰	3 800	0,64‰	0,55‰
Occitanie	1 800	0,64‰	0,57‰	2 000	0,63‰	0,57‰	3 800	0,64‰	0,57‰
Pays de la Loire	1 100	0,61‰	0,58‰	1 100	0,55‰	0,53‰	2 200	0,58‰	0,55‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 600	0,64‰	0,57‰	1 700	0,62‰	0,56‰	3 300	0,63‰	0,56‰
Réunion	200	0,35‰	0,46‰	100	0,30‰	0,43‰	300	0,33‰	0,45‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité
des personnes prises en charge pour embolie pulmonaire aiguë par classe d'âge en 2019**

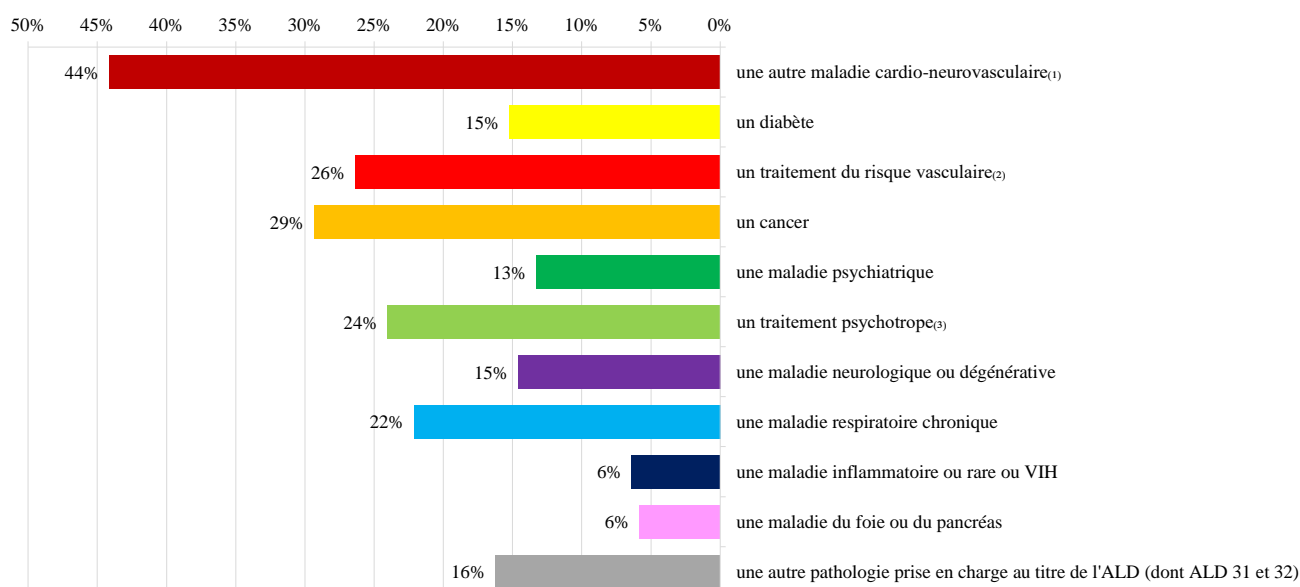
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	300	600	1 100	2 700	4 800
Effectif total	0	1 700	5 200	5 400	8 400	14 100	34 700
Taux brut	-	1,20%	5,76%	11,95%	13,65%	19,15%	13,83%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour embolie pulmonaire aiguë décédées en 2019 sont respectivement de 76 ans et de 77 ans.

4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour embolie pulmonaire aiguë,
pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ dont 0,9% Syndrome coronaire aigu ; 11,7% Maladie coronaire chronique ; 1,6% Accident vasculaire cérébral aigu ; 6,5% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 3,7% Insuffisance cardiaque aiguë ; 10,4% Insuffisance cardiaque chronique ; 7,5% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 21,9% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 6,1% Maladie valvulaire ; 2,3% Autres affections cardiovasculaires

⁽²⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

⁽³⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 233 millions d'euros (0,1%) sont attribués à la prise en charge pour embolie pulmonaire aiguë :

- 39 millions d'euros pour les soins de ville (17%)
- 182 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (78%)
- 11 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (5%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 5 200 euros par personne (Tous régimes confondus).

6. Evolutions entre 2015 et 2019

a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour embolie pulmonaire aiguë est de 2,69%. L'évolution brute de la prévalence entre 2015 et 2019 est de 0,01 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables à l'embolie pulmonaire aiguë est de 2,54%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -0,15%.